

Different avec mon avocat sur une entente initiale

Par tom7737, le 12/06/2008 à 12:22

Bonjour

Mon avocat qui me represente une deuxieme fois pour une affaire familliale (cette fois ci a 150 km de sa contree) me demande 150 euros de frais de deplacement.

Sachant qu a I entretien initial il m a dit me faire le meme tarif qu au tribunal de sa region (tarif qu il m a propose pour la confiance d une deuxieme affaire).

Une semaine apres je recois ses honoraires que je m empresse de regler un mois avant l audience, et surprise 2 semaines avant la dite audience je recois sa conclusion et une facture de frais de trajet de 150 euros a regler avant le passage au tribunal..

Je I appel donc pour dire mon etonnement de ses frais de trajet ,qu il m avait semble ne pas en avoir a payer et que de plus il n en etaient pas mentionne sur sa facture d honoraires. Et la,sa reponse m a mis mal, I impression de ne plus avoir le choix ou je reglais ou I affaire etait transmise a un confrere du dit tribunal ...

Alors j ai regle bien sur mais avec la desagreable impression d avoir ete joue.

Merci de m avoir lu et serai desireux de connaître votre point de vue . bien a vous.

Par Lartiste, le 12/06/2008 à 15:11

Bonjour,

par "même tarif que pour la 1ère affaire" sans doute entendait-il ls honoraires seuls hors frais annexes? Ce n'est pas très loyal cependant nous sommes d'accord.

Cordialement